



CHARLOTTE LECOCQ  
DÉPUTÉE DU NORD

# Le Grand Débat National en Pévèle



## PREAMBULE

Cette note de synthèse est destinée à Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République et Monsieur Edouard Philippe, Premier Ministre. Elle comporte les constats, attentes et propositions perçus par Madame Charlotte Lecocq, Députée, à l'occasion du Grand débat national dans la 6<sup>ème</sup> circonscription du Nord.

Pour l'établir, Madame Lecocq a assisté, en situation d'écoute, à 6 réunions organisées à l'initiative des municipalités. Elle a ensuite présenté une première restitution à un auditoire libre, qu'elle a convié le 9 mars.

Des propositions ont émergé et ont été mises au débat à l'occasion de cette réunion dont voici le compte-rendu.

## DÉROULÉ DE LA REUNION

Pour chaque thème (30 minutes) :

1. Présentation des principales attentes et propositions entendues dans les réunions menées en Pévèle (cf partie « document remis aux participants »)
2. Débat et enrichissement avec la salle (cf encadré « compléments apportés par les participants »)

Participants : une assemblée composée d'environ 80 personnes dont une dizaine d'élus (maires ou adjoints), des retraités et des actifs, des hommes et des femmes, répartis de manière relativement équitable, pas de jeune (- 25 ans).

**DOCUMENT REMIS AUX PARTICIPANTS SUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE :**

**TRANSITION ECOLOGIQUE**

**ATTENTES ET PROPOSITIONS ENTENDUES**

- La transition écologique est très majoritairement considérée comme une priorité, voire une urgence absolue.
- Il a été très régulièrement demandé que soit privilégiée une approche positive : aides pour isoler les logements, pour acheter un véhicule propre, plutôt qu'une approche punitive (taxes)
- La nécessité de sortir du nucléaire et de développer les énergies renouvelables est clairement affirmée.
- Demande de soutien à l'agriculture biologique, à une alimentation saine, à la lutte contre les pesticides.



**INFORMATIONS ET RAPPELS**

**Sur la sortie du nucléaire :** L'objectif de la France est de réduire considérablement la part du nucléaire, au profit des énergies renouvelables : réduction du nucléaire à 50 % en 2035 pour garantir l'approvisionnement de l'énergie nécessaire (et décarbonée), sans augmenter le risque de dépendance énergétique. La mise en place d'une nouvelle filière d'éolien en mer, le triplement de l'éolien terrestre et la multiplication par quatre du photovoltaïque à l'horizon 2030 participeront au développement de l'énergie renouvelable. A cela s'ajoutent des mesures visant à réduire la consommation d'énergie (isolement des logements, innovation...).

**Zoom sur les mesures mises en place pour l'isolation des logements**

- Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) a été prorogé en 2018 et 2019,
- L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ), dispositif d'avances remboursables sans intérêt destinées au financement de travaux de rénovation, a été prorogé de 3 ans (jusqu'en décembre 2021),
- Prime à la conversion des chaudières au fioul.

**Sur le développement du bio et d'une alimentation saine :**

- 50% de produits locaux ou sous signes d'origine et de qualité (dont des produits bio) dans la restauration collective au 1<sup>er</sup> janvier 2022.
- Objectif : atteindre 15 % de surface agricole en agriculture biologique en 2022, (6 % actuellement).
- La France a interdit au 1er septembre 2018 5 substances néonicotinoïdes pour protéger les abeilles.

Point sur le glyphosate : L'Union Européenne envisageait une prolongation de 15 ans pour l'utilisation du glyphosate, la France s'est mobilisée avec force pour réduire ce délai à 5 ans, et inciter les états membres à envisager des mesures de sortie. La France a réaffirmé la volonté de sortir du glyphosate sous un délai de 3 ans. Pour cela, le gouvernement a engagé des négociations avec le monde agricole, dans une logique de confiance. Il faut rappeler que nos agriculteurs ont depuis de nombreuses années fait d'importants efforts qui ont permis de réduire considérablement l'usage de ce produit. A l'Assemblée nationale, une commission de suivi a été mise en place pour s'assurer de l'engagement des acteurs vers cet objectif.

**COMPLÉMENTS APPORTÉS PAR LES PARTICIPANTS LORS DU DÉBAT DU SAMEDI 9 MARS :**

**Les citoyens doivent agir, les autorités doivent les y aider**

- Le développement de solutions de mobilité propre est indispensable et urgent.
- Ces solutions doivent être gratuites ou financièrement très accessibles (ex : baisse de TVA sur billets de train).
- Multiplier les aides incitatives (ex : conversion du véhicule au bio-éthanol, aide à l'achat de véhicule propre).
- L'Etat doit aussi encourager les collectivités aux initiatives de transition écologique.
- Les citoyens doivent apprendre à changer leurs habitudes et consommer différemment (ex : s'interroger lorsqu'on commande et qu'on renvoie « gratuitement » les colis) et apprendre à réduire leurs déchets (ex : démarche Pèvèle Zéro déchet).

**Pas de solution magique, mais il faut une approche systémique**

- Le développement de l'économie circulaire est une priorité.
- Les véhicules électriques oui, mais en réfléchissant d'abord aux impacts environnementaux liés aux batteries.
- L'éolien oui, mais en prenant en compte ses impacts sur la faune et la flore.
- Le bio oui, mais sans rejeter l'agriculture raisonnée.
- Sortir progressivement du nucléaire oui, mais pas totalement car c'est une importante source d'énergie non carbonée.

**La transition écologique nécessite un engagement politique fort**

- Créer une « équipe de France du renouvelable » à l'instar de la démarche « équipe de France du nucléaire ».
- L'Etat et les collectivités doivent agir pour développer les modes de transport plus écologiques (ex : ferroutage).
- La question écologique doit être portée à l'échelle européenne et mondiale. Certaines mesures, comme l'application d'une taxation sur le kérozène pour le trafic aérien, n'auraient aucun impact au seul échelon français.



**DOCUMENT REMIS AUX PARTICIPANTS SUR LA DEMOCRATIE ET LA CITOYENNETE :**

**DEMOCRATIE ET CITOYENNETE**

**ATTENTES ET PROPOSITIONS ENTENDUES**

- Une exigence unanime : Exemplarité et transparence des élus
- Diminuer le nombre de parlementaires
- Mettre fin aux privilèges, aux droits acquis à vie, « aux placards dorés », au pantouflage
- Reconnaissance du vote blanc
- Introduction d'une dose de proportionnelle
- Introduire la notion de citoyenneté à l'école
- Organiser la démocratie participative (dans les débats le RIC n'est pas véritablement plébiscité, sauf très ponctuellement)



**INFORMATIONS ET RAPPELS**

La 1<sup>ère</sup> loi votée par la nouvelle législature fut la **loi sur la confiance dans la vie politique** :

- ✓ Interdiction pour tout parlementaire, ministre ou exécutif local d'embaucher un membre de sa famille proche
- ✓ Les dépenses des parlementaires doivent être justifiées, ce qui n'était pas le cas jusqu'en 2017 !
- ✓ Les conditions de retraite et de chômage des députés sont désormais alignées sur le droit commun - fin des régimes privilégiés.

**Le projet de réforme constitutionnel :**

- Diminution du nombre de parlementaires d'un tiers, avec une simplification de la procédure de vote pour plus d'efficacité
- Instauration d'une dose de proportionnelle aux élections législatives pour assurer une représentation la plus fidèle possible de la diversité des opinions politiques
- Limitation du cumul mandats dans le temps



**« Lorsqu'on regarde les débats dans l'hémicycle, il y a souvent peu de députés ou sénateurs présents, c'est inadmissible » :**

S'il est compréhensible que les sièges vides de l'hémicycle interpellent les citoyens, cela ne signifie pas pour autant que les députés sont désintéressés du sujet.

Il est peu connu que l'agenda des députés impose en permanence des arbitrages car plusieurs votes peuvent avoir lieu en même temps : séance ou commission. Mais le travail du député ne se limite pas aux temps de vote. Il suppose un travail intensif de préparation des textes de loi à travers des auditions, des entretiens, un travail d'amendement et d'analyse. Et bien sûr, le député se doit d'être présent en circonscription, à la rencontre des citoyens, des associations, des entreprises... La procédure de vote est aujourd'hui très lourde : plusieurs passages en commission et en séance, et redondante : son amélioration voulue dans la réforme constitutionnelle permettra une meilleure gestion des présences des parlementaires.

**COMPLEMENTS APPORTES PAR LES PARTICIPANTS LORS DU DEBAT DU SAMEDI 9 MARS :**

### **Développer l'esprit de citoyenneté**

- A l'école, développer l'esprit critique face aux informations données (notamment réseaux sociaux). Faire connaître à tous nos Institutions et leurs rôles.
- Les citoyens doivent développer leur sens de l'intérêt général qui peut être en contradiction avec l'intérêt personnel.
- Les maires et la députée soulignent la nécessité à ce que les citoyens s'engagent eux aussi, ne serait-ce que sur un temps donné. Par exemple, il est parfois difficile dans les villages de constituer des listes pour les élections municipales.

### **Prendre en compte l'avis des citoyens**

- Reconnaître le vote blanc : il doit faire prendre conscience à l' élu de la part réelle de soutien qu'il a sur son programme et l'amener à consulter les citoyens régulièrement.
- Développer les solutions de démocratie participative (ex : plateforme participative pérenne).
- Globalement, l'assistance déplore les oppositions systématiques entre partis politiques. Ils souhaitent que davantage de coopération puisse se faire entre une majorité et une « alternative » (plutôt qu'« opposition »).
- Ces attentes nécessitent donc une proximité avec les élus bien que la réduction du nombre de parlementaires soit plutôt plébiscitée.



**DOCUMENT REMIS AUX PARTICIPANTS SUR LES FINANCES PUBLIQUES ET LA FISCALITE :**

**FINANCES PUBLIQUES ET FISCALITE**

**ATTENTES ET PROPOSITIONS ENTENDUES**

- Plus de justice fiscale : faire contribuer davantage les foyers aisés et mettre en place une contribution pour tous (€ symbolique) – ajouter une tranche
- Rétablir l'ISF
- CICE pour les petites entreprises et celles qui embauchent vraiment
- Supprimer définitivement la hausse de CSG sur les retraites et indexer les retraites sur l'inflation
- Baisser / supprimer la TVA sur les produits de première nécessité
- Évaluer la pertinence des niches fiscales et les mettre à jour
- Une demande forte de savoir où va l'argent des impôts
- Lutter contre l'évasion et la fraude fiscale

**INFORMATIONS ET RAPPELS**

Diminution progressive de la **taxe d'habitation** : 30% en 2018, 65% en 2019, 100% en 2020.

Suppression des **cotisations salariales maladie et chômage** pour augmenter le revenu net – compensée par la hausse de la CSG, qui impacte notamment les revenus du capital. Le gouvernement a reconnu que la hausse de la CSG sur les retraités aux revenus moyens était une erreur. Celle-ci a été supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour 3,7 millions de foyers de retraités.

Un projet de loi instaurant une taxe de 3 % sur le chiffre d'affaires de grands groupes internationaux du numérique (GAFA), un système fiscal plus juste et plus efficace, vient d'être déposé.

**Précision sur la redistribution de l'impôt actuelle :**

- Sur 37,9 millions de foyers fiscaux : 16,5 millions de foyers sont imposables, soit 43 % du total ; 21,4 millions non imposables.
- Sur les 37 millions de foyers fiscaux français, les 10% les plus aisés financent 70% de l'impôt sur le revenu
- Chaque foyer français contribue aux finances publiques à travers les taxes : TVA, taxe sur les carburants, etc.

**COMPLEMENTS APPORTES PAR LES PARTICIPANTS LORS DU DEBAT DU SAMEDI 9 MARS**

**Plus de justice fiscale**

- Faire payer l'impôt en fonction de la nationalité pour mieux lutter contre l'évasion fiscale.
- Supprimer l'augmentation de la hausse de la CSG sur les retraités et indexer les retraites sur l'inflation.
- Lutter contre les abus du système : si on veut profiter de l'assurance maladie en France, il faut y payer ses impôts.
- Les avantages fiscaux donnés doivent s'accompagner de contreparties : ISF, CICE...
- « *Nous sommes le pays des Droits de l'Homme, nous devrions être le pays des Devoirs de l'Homme* ».
- Il faut aussi que les citoyens aient une notion claire du coût des services qu'ils utilisent.
- Il faut en finir avec les paradis fiscaux, à commencer par l'Union Européenne et renforcer la cohésion européenne sur le plan fiscal et social.

**Fiscalité des entreprises**

- La taxation des GAFAs est un point positif.
- Se préparer aux évolutions technologiques qui vont compliquer la fiscalité (ex : livraison par drone par une entreprise basée en Afrique).
- La fiscalité des TPE/PME est toujours trop lourde.

**Finances de l'Etat et des collectivités**

- Revoir les règles de péréquation pour davantage d'équité face aux implantations d'entreprise.
- Les 3% de déficit devraient être l'exception alors qu'ils sont devenus la règle, ce sont les générations suivantes que nous endettons.
- Globalement, les participants souhaitent un meilleur usage de l'argent public avec moins de gaspillage et plus d'exemplarité de l'Etat.
- Globalement, les participants souhaitent une information lisible et transparente sur l'utilisation des impôts et taxes collectés.
- « *On ne dépense pas trop mais on dépense mal* ».





**DOCUMENT REMIS AUX PARTICIPANTS SUR LES SERVICES PUBLICS ET L'ORGANISATION DE L'ETAT :**

**SERVICES PUBLICS ET ORGANISATION DE L'ETAT**

**ATTENTES ET PROPOSITIONS ENTENDUES**

- Maintenir un service public de proximité dans les territoires ruraux comme le notre
- Le numérique oui, mais sans déshumaniser et en accompagnant les personnes qui n'y sont pas familiarisées
- Ne pas réduire le nombre de fonctionnaires dans les fonctions régaliennes : Sécurité, Justice, Santé
- S'il faut réduire le nombre de fonctionnaires commençons par cibler les postes à haut revenus avant les cohortes d'agents
- Accélérer la sortie des décrets
- Plus de confiance aux territoires – plus de décentralisation

**INFORMATIONS ET RAPPELS :**

- Sécurité : + 10.000 postes de policiers et gendarmes créés sur le quinquennat
- Justice : + 6.500 postes créés dont 960 postes supplémentaires de surveillants pénitentiaires
- Santé : création de 4.000 postes d'assistants médicaux, 36 millions d'€ pour la généralisation de la présence d'infirmiers de nuit en EHPAD.

Les budgets des ministères de la Défense (+ 3,4 Md€ depuis 2017), de l'Écologie (+ 1,5 Md€), de l'Éducation nationale (2,1 Md€), de l'Enseignement supérieur et de la recherche (+ 1,2 Md€), de la Justice (+ 600 M€) et de l'Intérieur (+ 800 M€) sont les principaux bénéficiaires des efforts budgétaires gouvernementaux.

A noter, un signal fort aux acteurs hospitaliers a été annoncé avec la plus forte hausse du financement de l'activité des établissements hospitaliers depuis 10 ans :

- + 2 Md€ supplémentaires alloués aux établissements de santé



**COMPLEMENTS APPORTES PAR LES PARTICIPANTS LORS DU DEBAT DU SAMEDI 9 MARS :**

### **Efficacité du service public**

- Il est demandé moins de strates organisationnelles (communes, communauté de communes, départements, régions...) mais les intercommunalités permettent de réaliser des économies d'échelle notamment sur les commandes publiques du fait de la mutualisation.
- Lorsqu'il est fait référence à la réduction du nombre de fonctionnaires, il faudrait le faire en termes de masse salariale et non en nombre de fonctionnaires.
- On ne devrait pas parler du nombre de places de professeurs mais plutôt parler d'efficacité.

### **Maintenir un service de proximité**



- Ne pas mettre trop de technologie mais préserver le lien social et développer les différents points d'accès, maisons de services publics.
- L'information aux citoyens doit être améliorée.
- Nécessaire focalisation des services publics au plus proche des citoyens et non à Paris.

### **Les fonctionnaires**

- Existence d'une réelle souffrance dans la fonction publique.
- « *Il n'y a pas de fonctionnaires fainéants, il n'y a que des fonctionnaires démotivés* ».
- La souffrance des fonctionnaires hospitaliers est importante « *l'hôpital est malade* ».
- Une communication du gouvernement pas efficace, les fonctionnaires sont au courant des changements après les médias.
- Le statut des fonctionnaires doit être réinterrogé notamment la sécurité de l'emploi qui ne permet pas facilement par exemple de réorienter les fonctionnaires dans le privé.



Coordonnées de Charlotte Lecocq

- Site internet : [www.charlottelecocq.fr](http://www.charlottelecocq.fr)
-  : @LECOQCCharlotte
-  : @lecocqcharlotte
  
- Coordonnées Assemblée nationale : 126, rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP  
[charlotte.lecocq@assemblee-nationale.fr](mailto:charlotte.lecocq@assemblee-nationale.fr)  
01.40.63.03.61
  
- Coordonnées Permanence : 14, rue Gambetta 59830 CYSOING  
[permanence@charlottelecocq.fr](mailto:permanence@charlottelecocq.fr)  
03.20.05.28.30



Julien Di Maggio  
Collaborateur à Paris  
06.47.93.41.90



Aurélie Legrand  
Collaboratrice à Cysoing  
06.47.94.82.46



Sylvain Jourdain  
Collaborateur à Cysoing  
07.87.90.20.23